



**Délibération n° 2022 03 21-12 : FINANCES -
Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de
530 000 € consenti par la Banque des territoires
pour le financement d'une opération de
réaménagement d'un immeuble, 17 place du
marché à Vaugneray.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 11/03/2022
En exercice :	33	
Présents :	29	Affichage de la convocation : 15/03/2022
Pouvoirs :	4	
Votants :	33	Affichage du compte rendu : 23/03/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN, Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET, Mme Ghislaine FROMM donne pouvoir à Mme Carine BERNY Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD (à partir de la délibération n°2)		
Absents ou excusés :		
NEANT		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Vu la décision n°n°01/2020 portant préemption d'un immeuble au 17 place du marché

Vu la décision de l'Etat d'accorder une subvention de 20 000 € pour la création de 6 logements

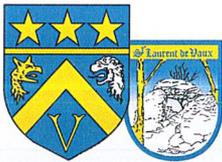
Vu les crédits inscrits du Budget Politique Local de l'Habitat

La commune a acquis par la voie de la préemption le bien immobilier situé 17 place du marché cadastré AC 344. Des travaux de réhabilitation ont pour objet la création de 6 logements sociaux pour lesquels un conventionnement avec les services de l'Etat a été conclu.

Le coût estimé de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
FONCIER	350 000 €	PRETS CDC	530 000 €
		AUTRES PRETS	488 000 €
TRAVAUX	688 000 €	SUBVENTIONS	20 000 €
TOTAL	1 038 000 €	TOTAL	1 038 000 €

Considérant pour le financement de cette opération, la commune de Vaugneray est invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de 530 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :



Délibération n° 2022 03 21-12 : FINANCES -
Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de
530 000 € consenti par la Banque des territoires
pour le financement d'une opération de
réaménagement d'un immeuble, 17 place du
marché à Vaugneray.

Ligne du Prêt :	PLUS
Montant :	355 010 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	30 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,53 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	Simple révisabilité
Taux de progressivité de l'échéance :	Si SR : de 0 % à 0,50 % maximum Taux retenu : 0%

Ligne du Prêt :	PLAI
Montant :	174 990 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	30 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt - 0,2 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	Simple révisabilité
Taux de progressivité de l'échéance :	Si SR : de 0 % à 0,50 % maximum Taux retenu : 0%



Délibération n° 2022 03 21-12 : FINANCES -
Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de
530 000 € consenti par la Banque des territoires
pour le financement d'une opération de
réaménagement d'un immeuble, 17 place du
marché à Vaugneray.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

33 suffrages exprimés : 33 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE le projet d'emprunt de 530 000 € dans les conditions sus mentionnées.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds et à réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

DIT QUE cet emprunt sera affecté au budget annexe Politique Locale de l'Habitat 2022.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
25.03.22
et de la publication en mairie le
25.03.22



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

